



SOMMET DE
MONTRÉAL

2 0 0 2

Montréal, une ville en marche

2^E BILAN ET PERSPECTIVES
D'AVENIR - JUIN 2004

Montréal 



Le Maire de Montréal

MESSAGE DU MAIRE

En juin 2002, se tenait le Sommet de Montréal. Exercice démocratique sans précédent, il nous a permis de réfléchir sur ce que nous souhaitons pour l'avenir de notre ville, de nos arrondissements. Leaders de la société civile, chefs d'entreprise, représentants de groupes, d'organismes, des communautés culturelles, d'institutions, élus, chercheurs et experts ont échangé comme jamais sur tous les aspects de la vie urbaine et du développement d'une métropole moderne.



Une planification d'ensemble a été réalisée, planification qui nous sert quotidiennement dans notre prise de décision en tant qu'administration municipale. Des projets ont été clairement identifiés, certains réalisés, d'autres en voie de l'être. Mais la grande innovation, c'est cette implication de la société civile dans les choix qui se posent. La culture et l'économie se concertent, le développement durable guide nos pas. L'inclusion sociale est vue comme une exigence démocratique, un facteur de prospérité.

Après deux ans de travaux, il s'agit bien plus qu'un bilan. C'est la fenêtre sur ce que Montréal est devenue, sur ce qu'elle est en train de devenir.

Merci encore aux 1500 personnes qui ont contribué d'une façon ou d'une autre aux travaux du Sommet de Montréal. Merci pour avoir partagé avec nous vos connaissances et vos réflexions. Merci de travailler avec nous à imaginer et créer cette nouvelle ville.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bon été.

Gérald Tremblay

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	4
LES TROIS ACQUIS DU SOMMET	6
LES RÉALISATIONS	9
<i>Axe 1 Montréal, métropole de création et d'innovation, ouverte sur le monde</i>	
Renforcer le Centre de Montréal.....	9
Le développement de la culture, du savoir et de l'innovation	10
Développer l'économie locale.....	11
Préserver et développer des infrastructures stratégiques de transport	12
Le rayonnement de Montréal	13
Le renforcement des secteurs économiques	14
<i>Axe 2 Montréal, métropole de développement durable</i>	
Gestion intégrée de l'environnement	16
Vision intégrée pour un développement urbain durable	17
Protection et mise en valeur du patrimoine naturel.....	19
Protection et mise en valeur du patrimoine; aménagement urbain de qualité	20
<i>Axe 3 Montréal, métropole agréable à vivre, solidaire et inclusive</i>	
Environnement urbain paisible et sécuritaire	21
Sports et loisirs	22
Amélioration et développement de l'habitation	24
Combattre la pauvreté	25
Équité, accessibilité et diversité	25
<i>Axe 4 Montréal, métropole démocratique, équitable et transparente</i>	
Démocratie participative	27
Soutien à la vie communautaire.....	29
<i>Axe 5 Montréal, une administration performante au service des citoyens</i>	
Gestion responsable, basée sur un nouveau partenariat avec les employés.....	29
Cadre financier adapté aux besoins d'une métropole.....	30
CONCLUSION	32

Montréal, une ville en marche

INTRODUCTION

Ce sont les milliers de gestes posés par l'ensemble des acteurs économiques et sociaux au fil des jours et des années qui façonnent les villes pour leur donner une personnalité. Dans un contexte où les agglomérations urbaines prennent de plus en plus d'importance et deviennent des pôles économiques et culturels, certaines villes ont voulu se démarquer et se positionner à l'échelle mondiale. Le succès de leur démarche repose sur trois éléments clés : une réflexion collective, une vision partagée et un travail concerté et convergent.

Le Sommet de Montréal, *une ville à réussir ensemble*, se veut l'amorce de cette démarche visant à positionner Montréal et à lui assurer une place dans le peloton de tête en Amérique du Nord. Cet événement qualifié « d'acte de fondation » de la nouvelle Ville a regroupé plus de 3 000 personnes provenant d'entreprises, de groupes associatifs et de l'administration municipale qui ont travaillé ensemble dans le cadre de 27 sommets d'arrondissements et de 14 sommets sectoriels pour déterminer des priorités d'action. De cet exercice, découle une vision commune qui se décline en cinq grands axes :

1. Montréal, métropole de création et d'innovation ouverte sur le monde
2. Montréal, métropole de développement durable
3. Montréal, métropole agréable à vivre, solidaire et inclusive
4. Montréal, métropole démocratique, équitable et transparente
5. Montréal, une administration performante au service des citoyens.

Depuis le Sommet, l'engagement des Montréalais et de leur Administration ne s'est pas démenti. Regroupées dans le cadre de 19 chantiers¹ thématiques, des centaines de personnes ont continué à travailler ensemble pour donner vie à cette vision, relever les défis et mettre en œuvre les projets jugés prioritaires. Pendant ce temps, des groupes de travail concrétisaient au plan local les projets retenus lors du Sommet d'arrondissement. On peut dire aujourd'hui que la Ville compte près de 2 000 partenaires dans toutes les sphères d'activités. En 2003, ces partenaires ont investi plus de 3 M\$ dans différents projets et ont mobilisé des milliers de personnes dans tous les quartiers de la ville.

La Ville de Montréal² a pour sa part mis sur pied le Secrétariat du Sommet de Montréal chargé de maintenir le cap sur la vision ainsi que de coordonner et de faire le suivi des projets. Elle a consacré 4 M\$ au démarrage et au soutien de projets structurants.

1 Les chantiers sont des cellules d'initiative formées d'un élu, membre du comité exécutif, d'un représentant de la société civile, appelé chef de délégation (en référence aux délégations du Sommet de 2002) et de cadres supérieurs de l'Administration municipale. Certains chantiers ont aussi une composition plus large. Quant à eux, les arrondissements mettent en application, selon diverses formules, les consensus de leur Sommet local.

2 Il faut souligner que le terme Ville de Montréal comprend l'ensemble des services corporatifs et des arrondissements.

Le Secrétariat du Sommet présente le bilan et l'état d'avancement de la démarche engagée depuis plus d'un an. Le document comprend deux parties. La première identifie les acquis du Sommet. Ce sont les nouvelles façons de faire et les projets qui assureront le rayonnement de la nouvelle Ville de Montréal à l'échelle internationale. La deuxième partie résume, pour chacun des chantiers, les réalisations importantes de l'année 2003 ainsi que celles planifiées pour l'année 2004 et donne des exemples de réalisations des arrondissements sur ces mêmes thèmes.

Pour chacun des cinq grands axes, le sens des priorités a été résumé en introduction; le texte qui suit présente des projets réalisés ou qui se réalisent présentement.

Les exemples de projets proviennent de deux sources : les travaux réalisés par les équipes mises en place au lendemain du Sommet des 5 et 6 juin, que l'on nomme « chantiers » et ceux réalisés par les arrondissements dans les suites spécifiques à leur Sommet d'arrondissement tenu au printemps 2002.

Il est important de mentionner que les projets évoqués dans le présent document pour illustrer le propos ne constituent **d'aucune façon** une liste exhaustive des projets réalisés dans le cadre des suites au Sommet de Montréal par les chantiers, les arrondissements et le corporatif.

LES TROIS ACQUIS DU SOMMET

1. UNE VISION GLOBALE PARTAGÉE PAR LES LEADERS DE LA SOCIÉTÉ

Le premier acquis du Sommet de Montréal est certainement que les leaders de la société montréalaise, auxquels se sont joints des représentants des deux ordres de gouvernement, se sont donnés une vision commune du devenir de Montréal. Cette vision repose sur une même lecture des forces de la métropole, jumelée à l'expression des valeurs et des attentes de ses chefs de file. Montréal doit être une ville d'innovation, de culture et de savoir, une ville ouverte sur le monde où l'on retrouve une qualité de vie exceptionnelle, une ville solidaire qui protège son patrimoine naturel et historique, une ville performante.

Cette vision constitue aujourd'hui le canevas pour établir les priorités d'action sur tous les plans. Les orientations exprimées lors du Sommet (de Ville) et du Sommet des arrondissements établissent, dans une large mesure, la ligne directrice du plan d'affaires de la Ville et de ses arrondissements. Par exemple, dans l'arrondissement de Kirkland, conformément aux souhaits des participants au Sommet, l'accent est mis sur les terrains de sport, les infrastructures municipales, les espaces verts, la circulation et le développement économique. Dans l'arrondissement de Lachine, il sera mis sur le développement urbain et économique, le transport en commun et « l'approche services ». On pourrait ainsi décrire les priorités de chaque arrondissement.

Cette vision transpire déjà dans les rapports budgétaires de la Ville. En un an seulement, Montréal a su se démarquer pour la qualité de sa démarche. En 2003, la *Government Finance Officers Association (GFOA) of the United States and Canada* a décerné au Service des finances un prix d'excellence pour la présentation de son budget, dans la catégorie *Document de politique générale (Outstanding Policy Document)*, avec la mention « document de politique exceptionnel ». Cette reconnaissance est d'autant plus remarquable qu'à peine 14 des 1 002 organisations participantes se sont vu attribuer cet honneur en 2003¹.

Cette cohésion a insufflé un nouveau dynamisme et une nouvelle énergie à tous ceux qui travaillent au développement de Montréal. C'est un acquis important pour relever les défis et faire de la Ville une des cinq meilleures en Amérique du Nord.

2. UNE COLLABORATION TRANSVERSALE ET UNE MOBILISATION DU MILIEU

Le deuxième acquis du Sommet est l'instauration d'une collaboration transversale au sein de l'Administration et la mobilisation des leaders et des organismes du milieu engagés à bâtir cette ville.

Depuis deux ans, les services corporatifs et ceux des arrondissements intensifient leur collaboration dans le cadre de la mise en œuvre des projets émanant des différents chantiers. Il

¹ Cet organisme qui fait la promotion de l'initiative en matière de gouvernance et de gestion financière et budgétaire constitue une vitrine internationale. Il compte 15 000 membres, dont plus de 250 au Canada.

n'est pas rare de voir travailler ensemble quatre ou cinq services et arrondissements à l'élaboration de grands projets. C'est le cas notamment, des grands projets de Ville tels que le pôle de l'Ouest des sciences de la vie, la politique de paix et de sécurité publique et la politique d'égalité hommes-femmes. Les arrondissements ont également mis sur pied des organismes conjoints. Les arrondissements d'Anjou et de Montréal-Nord ont mis en place le Centre de développement Anjou/Montréal-Nord (CLD) et la Corporation de développement économique et communautaire Anjou/Montréal-Nord.

La Ville travaille également de plus en plus avec le milieu. Près de 1500 partenaires externes ont participé à la mise en œuvre des recommandations du Sommet. Et derrière ces 1500 organismes phares, se rattachent de nombreux organismes membres ainsi que des milliers de personnes qui croient au devenir de leur ville et qui ont décidé d'y consacrer de leur temps. On assiste à l'émergence d'une démarche collective, d'une ville en mouvement.

Depuis le Sommet « les gens se parlent et travaillent ensemble » a confié Jacques Côté, directeur général et responsable du chantier du Havre de Montréal. Environ 160 personnes ont participé à l'établissement des grandes orientations pour ce secteur. Cette démarche n'est pas unique. Les responsables du projet du Quartier des spectacles soulignent que, pour la première fois, les acteurs clés de ce domaine se sont assis à une même table, ont partagé la même vision et adopté le plan pour le mettre en œuvre; une centaine de bâtisseurs du Montréal culturel participent à la démarche. La protection et la mise en valeur de l'environnement et du patrimoine suscitent le même intérêt. Plus de 250 organismes cheminent avec les représentants et les élus de Montréal pour s'assurer que la Ville de demain conserve ses richesses naturelles et celles de son passé.

Ce même esprit, on le retrouve à maints endroits. Le travail de concertation a déjà démontré sa pertinence et son efficacité.

En 2003, Montréal s'est engagée à « réussir ensemble ». L'année 2004 contribuera à intensifier ce mouvement. Les citoyens participeront à plus de 10 consultations publiques majeures qui prendront différentes formes : forums, ateliers, consultations de l'Office de consultation publique de Montréal et des commissions du conseil municipal. Des centaines de personnes participeront ainsi à la bonification des politiques et de projets incluant une vaste consultation sur le plan d'urbanisme de la Ville et les chapitres des arrondissements. Des tables de concertation et des comités voient le jour dans tous les arrondissements.

À Montréal, la concertation et la participation du milieu est maintenant une façon de faire. Et ce rapprochement entre le citoyen et l'administration publique permet d'offrir un meilleur service, un service plus adapté aux besoins d'une ville plurielle, équitable et accessible. La Ville entend intensifier cette relation dynamique pour soutenir la participation des citoyens, gage de succès des villes d'avant-garde.

3. DES PROJETS STRUCTURANTS

Le troisième acquis du Sommet de Montréal est le démarrage d'une série de grands projets structurants aux quatre coins de la Ville.

Ce sont des énoncés de politiques qui établiront les valeurs et les principes de la nouvelle Ville dans plusieurs domaines : droits et responsabilités des citoyennes et des citoyens,

développement durable, conservation du patrimoine, sports et loisirs, accueil et soutien des événements de masse et sportifs internationaux. C'est aussi le premier plan d'urbanisme, cadre de référence de l'ensemble de la Ville qui est présenté à tous les Montréalais en consultation publique. Ce sont également des projets concrets : le Havre de Montréal, le Quartier des spectacles, la mise en valeur du boulevard Saint-Laurent. Ce sont la mise sur pied de comités et la réalisation de plans d'action pour le renforcement des secteurs économiques porteurs de Montréal : Biosciences, bioalimentaire, mode, nanosciences.

Chacun de ces projets se développe dans le cadre d'une même approche de collaboration. Plus de 100 personnes et groupes participent à la revalorisation du boulevard Saint-Laurent et autant travaillent au renforcement des secteurs économiques clés de Montréal.

En 2003, le Secrétariat du Sommet a dépensé une somme de 4 M\$ pour le démarrage de projets. Dans un esprit de collaboration, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les entreprises privées, ont ajouté plus de 3 M\$ à cette somme. Le Sommet a été un catalyseur, il a créé un *momentum*. Et ce *momentum* se maintient puisque la Ville investira à nouveau plus de 7,5 M\$ en budget régulier pour la poursuite des projets en 2004 et engagera une première tranche de 20 M\$ en immobilisations. Les partenaires continuent également de contribuer à cet effort de construction pour une somme de l'ordre de 15 M\$, en plus des participations gouvernementales aux immobilisations.

Forts d'une vision claire et d'un budget dédié, la Ville et ses partenaires ont mis en œuvre pas moins de 90 projets structurants qui posent les bases de la nouvelle Ville et qui se concrétiseront au cours des prochaines années pour faire de Montréal une grande métropole.

LES RÉALISATIONS

Axe 1 Montréal, métropole de création et d'innovation, ouverte sur le monde

Création, innovation et ouverture, voilà le moteur économique de Montréal qui devient aussi le symbole de la ville. C'est la vision qui s'est imposée au Sommet de 2002, une vision où culture, recherche, technologie, économie et savoir sont intimement liés et s'enrichissent mutuellement pour faire de Montréal une des villes les plus recherchées et les plus attrayantes au monde. Les participants ont identifié six secteurs dans lesquels il est essentiel d'intervenir rapidement pour faire de Montréal une ville de création et d'innovation, ouverte sur le monde. Une cohorte d'au-delà de 600 personnes et organismes y croit et chemine pour faire de Montréal une ville de création et d'innovation ouverte sur le monde.

RENFORCER LE CENTRE DE MONTRÉAL

Le Centre de Montréal reflète le dynamisme de la ville et l'image de la métropole. Il est important de le consolider et de l'enrichir.

Deux projets importants sont actuellement en chantier :

- *le Havre de Montréal*
- *le Quartier des spectacles*

2003 - la **Société du Havre** a complété un portrait de la situation et identifié des grands axes stratégiques d'intervention pour mettre en valeur le Havre de Montréal au cours des prochaines décennies. Plus de 50 partenaires corporatifs et 160 personnes ont contribué, par leur participation à des tables rondes et à des groupes de travail, à l'élaboration des pistes d'action. Les arrondissements de Ville-Marie, du Sud-Ouest et de Verdun sont également parties prenantes des travaux de la Société.

La création du **Quartier des spectacles** va bon train. À partir de l'idée initiale, les principaux acteurs du milieu se sont regroupés en OSBL. *Le Partenariat du Quartier des spectacles* s'est donné une vision commune qui propose des interventions prioritaires et structurantes donnant naissance à des projets de toute nature à l'image des créateurs. Il amorce une tournée d'adhésion à sa vision ainsi qu'il met en place des projets pilotes axés sur la mise en valeur du quartier. Ainsi, le Quartier des spectacles, premier partenariat territorial de la nouvelle ville, deviendra réalité grâce à l'action conjuguée de la ville, des artistes, du milieu universitaire et des entreprises.

2004 - la **Société du Havre** a présenté son rapport d'étape à la fin avril et entamé les études de faisabilité pour les projets qu'elle propose de mettre en chantier dès 2005.

Complété en début d'année, le plan de mise en œuvre du **Quartier des spectacles** commencera à se concrétiser dès 2004.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE, DU SAVOIR ET DE L'INNOVATION

Faire de Montréal, une ville de savoir. Les conditions du succès sont multiples mais confirment la pertinence des priorités du Sommet :

- *sentiment d'urgence;*
- *leadership assumé par les acteurs publics et privés;*
- *stratégie ciblée et rigueur de la démarche;*
- *investissement massif et persévérance;*
- *renforcement des pôles culturels, développement des infrastructures et des outils de savoir.*

2003 – Positionner Montréal comme une ville de savoir nécessite le développement de plusieurs domaines liés au savoir. Au cours de l'année, les bases de **Montréal, ville de savoir** ont été jetées.

- Un comité comprenant la Ville de Montréal, les universités, Montréal International et le Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM) a réalisé une étude visant à mieux comprendre la situation et à identifier des pistes d'action pour faire de Montréal une ville de savoir. À la lumière de cette étude, on peut certainement conclure que Montréal a un potentiel mais qu'il faut rapidement le libérer et le développer. Plusieurs projets cibles sont en démarrage, notamment le développement des pôles de Biosciences, l'implantation de la Cité universitaire internationale de Montréal et du Centre de formation à distance.
- Un groupe-conseil, créé par Montréal, a déposé son rapport intitulé *Cadre, principes directeurs et énoncé de politique culturelle*. Ce document constitue un jalon important dans l'élaboration de la politique culturelle de la Ville.
- La Ville a produit une première version du diagnostic de ses 57 bibliothèques.

2004 – Au cours de l'année, un accent particulier sera mis sur le développement culturel.

- La version finale du **diagnostic du réseau des bibliothèques** est en cours de rédaction en lien avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). À la suite de cette lecture partagée de l'état des lieux, un plan de consolidation sera amorcé en partenariat avec le MCCQ. Ce plan sera également pris en compte lors des discussions portant sur la prolongation de l'Entente sur le développement culturel MCCQ-Ville pour la période 2005-2006 à 2007-2008.
- Tenue d'un colloque portant sur Montréal, Ville apprenante et Ville de savoir en mars 2004 (Ville, Montréal International et CRDIM). Un comité de suivi a été mis en route et une étude est en cours sur l'offre éducative à Montréal en appui à une économie du savoir.
- La préparation d'un « *business case* » permettra d'apprécier l'apport du secteur culturel au développement de la Ville sur les plans culturel, social et économique.
- La **politique de développement culturel** sera soumise au Conseil municipal après avoir fait l'objet d'une consultation publique.

- Avec le concours des artistes, des entreprises du domaine culturel et des arrondissements concernés, la Ville poursuivra le travail d'identification des pôles culturels amorcé en 2003.
- Les arrondissements travaillent également à la mise en valeur de la culture.
- L'arrondissement de Pierrefonds-Senneville entend multiplier les activités culturelles dans sa nouvelle salle de spectacle inaugurée en 2003 dans la perspective de l'orientation énoncée dans la Politique culturelle de la Ville.
- Plus d'une vingtaine d'arrondissements ont consenti des budgets supplémentaires au *développement des collections* de leurs bibliothèques afin de contrer, en partie, les effets de la baisse des subventions du programme du gouvernement du Québec. L'arrondissement de Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest s'est fixé comme objectif de maintenir le niveau des services alors que la clientèle a doublé depuis la création de la nouvelle Ville.
- L'arrondissement de Verdun amorcera les travaux en vue de se doter d'une salle de spectacle.

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE LOCALE

Le dynamisme de la Ville passe par le développement d'une économie locale forte et intégrée. Les arrondissements y portent une grande attention.

2003 – C'est dans les arrondissements que le terme « économie locale » prend tout son sens. Dans le cadre de la réalisation des chapitres locaux du plan d'urbanisme, les arrondissements accordent une importance première au renforcement de leur économie. La création de la nouvelle Ville assure une plus grande cohérence et une meilleure intégration des stratégies locales aux stratégies d'ensemble.

Plusieurs projets s'inscrivent dans cette perspective qu'ils soient réalisés à même le fonds du Sommet ou non. À titre d'exemples :

- le *Programme opération commerce* dans l'arrondissement de Ville-Marie est un investissement sur quatre tronçons d'artères commerciales majeures de l'arrondissement.
- la mise en œuvre du projet *Promenade Fleury*, les études pour le développement du Marché Central de même que la revitalisation du secteur l'Acadie-Chabanel dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
- l'adoption d'une modification de zonage permettant la réalisation du projet de consolidation du marché Jean-Talon, la relance de la formation d'un regroupement de commerçants de la rue Beaubien, la participation au projet de revitalisation du boulevard Saint-Laurent et le démarchage afin d'attirer des entreprises dans les secteurs des technologies de l'information au sein du Technopôle Angus dans l'arrondissement de Rosemont–Petite-Patrie sont aussi des actions en appui au développement économique local.

- la mise sur pied d'un comité conjoint commerçants-arrondissement permet de poursuivre les efforts de développement et de promotion du *Programme de rénovation de façade* dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

2004 – Cette année, chaque arrondissement finalisera son chapitre du plan d'urbanisme et mènera une consultation publique sur les orientations et les stratégies privilégiées. Ces plans d'arrondissement s'intégreront au plan d'ensemble.

Dans les arrondissements, plusieurs projets seront mis en œuvre. Tous misent sur le partenariat entre les élus et les gens d'affaires pour maximiser le développement économique local.

- L'arrondissement de Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest poursuit son approche de partenariat cette année encore.
- L'arrondissement de Ville-Marie maintient son *Programme opération commerce* pour favoriser le développement de certaines artères. Le réaménagement de la rue Sainte-Catherine en vue des Jeux gais de 2006 est un enjeu majeur.
- L'arrondissement de Verdun fait de même pour les artères Wellington et de l'Église.

PRÉSERVER ET DÉVELOPPER DES INFRASTRUCTURES STRATÉGIQUES DE TRANSPORT

Montréal, centre névralgique du Québec, doit préserver et développer les systèmes de transport sur son territoire suivant une vision stratégique de transport durable basée sur de nouvelles perspectives de développement et d'aménagement de la Ville.

2003 - L'étude établissant la démarche pour la réalisation du **plan de transport** de Montréal a été complétée.

La Société de transport de Montréal (STM) a élaboré un plan pour améliorer la **desserte en transport en commun dans l'Est de l'Île**. Le concept fut présenté aux élus des arrondissements concernés et a fait l'objet d'une consultation publique. De plus, la STM a procédé à une étude relative à la bonification de la desserte du transport en commun pour l'Ouest de l'Île.

La Ville, les partenaires et les arrondissements concernés se sont mis d'accord pour bonifier les objectifs de l'étude d'opportunité relative à la **desserte en transport de l'Ouest de l'Île**.

En partenariat avec le MTQ et ADM, la Ville et l'arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval ont participé à l'élaboration de scénarios pour améliorer l'accès à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau.

En collaboration avec le MTQ et les autres intervenants du projet de réaménagement de la rue Notre-Dame, la Ville a travaillé à identifier un concept routier qui répondra le mieux à la fois aux caractéristiques du milieu traversé et aux objectifs de circulation et de transport fixés par les partenaires.

L'Observatoire du Comité interrégional de transport des marchandises (CITM) a amorcé une étude portant sur la compétitivité du transport du Grand Montréal dans le contexte de la gestion moderne des chaînes d'approvisionnement.

Avec la collaboration des arrondissements impliqués, la planification de la **voie cyclable de ceinture de l'Île** a été complétée et la voie est partiellement implantée. La première phase d'une nouvelle étude sur l'accessibilité des cyclistes au centre-ville a permis de dresser l'état de la situation et d'identifier des scénarios d'intervention.

2004 – Poursuite des projets 2003 dans le cadre de la vision stratégique de transport proposée au Sommet.

Les projets en 2004 sont :

- lancer la réalisation du **plan de transport de Montréal**, en vue de le compléter à l'automne 2005;
- élaborer un nouveau cadre financier pour assurer le développement et la pérennité du système routier municipal;
- réaliser l'étude d'opportunité pour la desserte en transport de l'Ouest de l'Île;
- compléter l'étude des scénarios de solutions et démarrer l'avant-projet préliminaire du scénario retenu pour améliorer l'accès à l'aéroport international Pierre-Elliott Trudeau;
- définir le concept de **réaménagement de la rue Notre-Dame**;
- collaborer financièrement au fonctionnement du CITM et participer à ses travaux notamment en faisant un suivi de la première étude;
- réaliser la phase II de l'étude d'accessibilité des cyclistes au centre-ville.

Pour sa part, la STM prévoit modifier la ligne 49 – Léger à Rivière-des-Prairies pour le 30 août 2004. De plus, sous réserve de l'approbation du projet et des budgets, la création d'une nouvelle ligne reliant Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies et Montréal-Nord est prévue en 2005. À l'Ouest, l'implantation d'une desserte rapide est prévue pour 2005 sous approbation du projet et des budgets.

LE RAYONNEMENT DE MONTRÉAL

Pour s'imposer, Montréal mise sur la réalisation de projets d'avant-garde et sur la diffusion d'une image de marque auprès des résidents, de la population du Québec et à l'échelle internationale.

2003 – Dans la foulée du Sommet, la Ville a lancé trois projets importants qui contribueront au rayonnement de Montréal.

- Les études de préfaisabilité et de faisabilité relativement à la création de la **Cité universitaire internationale** sont complétées.
- Le **Centre de formation à distance** est sur la bonne voie. Un modèle d'organisation a été identifié.

- La démarche pour créer et diffuser une **image de marque** de Montréal, *branding*, a été amorcée. Au cours de l'année, on a identifié le cadre et l'envergure que devra prendre cette démarche pour atteindre une rentabilité optimale. Près d'une vingtaine de personnes concernées ont participé à cette démarche initiale.

2004 - Des efforts soutenus seront faits pour assurer la mise en œuvre des trois projets.

- La Cité universitaire internationale devrait être lancée si la recherche de financement s'avère positive.
- L'étude de rentabilité du Centre de formation à distance sera réalisée et un OSBL sera créé.
- L'image de marque de Montréal sera créée puis diffusée de façon ciblée (et limitée dans un premier temps).

LE RENFORCEMENT DES SECTEURS ÉCONOMIQUES

Montréal doit, le plus rapidement possible, renforcer quatre secteurs économiques de pointe pour ne pas perdre son avantage concurrentiel :

- *biosciences*
- *bioalimentaire*
- *mode*
- *nanosciences.*

2003 - Montréal a complété la première partie de sa stratégie de développement économique : établir le diagnostic et identifier les enjeux et les orientations globales.

Simultanément et en complémentarité, plusieurs actions ont été posées dans cinq secteurs de pointe :

- **Biodistrict**
Réalisation d'une étude préliminaire de faisabilité et mise sur pied d'un comité de pilotage pour évaluer la pertinence de la création d'un biocentre, complexe multifonctionnel au cœur du Biodistrict dans le secteur des rues Saint-Urbain et des Pins.
- **Sciences de la vie**
Tenue de rencontres préparatoires avec les intervenants municipaux et certains partenaires (CN et CP) afin de définir les enjeux reliés au développement du pôle de l'Ouest des sciences de la vie.

La priorité est donnée au désenclavement du secteur par la réalisation d'un lien Cavendish-Cavendish et à l'élaboration d'une stratégie pour répondre aux besoins d'expansion des entreprises et à l'amélioration des infrastructures urbaines.

- **Bioalimentaire**
Présentation du plan d'affaires et du montage financier du pôle bioalimentaire. Avec l'appui des partenaires, l'accent est mis sur la construction d'un parc d'affaires et d'un incubateur

pouvant accueillir sept à dix entreprises de transformation bioalimentaire et une vingtaine d'entreprises de service reliées à ce secteur.

- **Mode**

Dépôt d'une étude pour documenter certains aspects stratégiques concernant le secteur de la mode et présentation aux principaux intervenants du secteur de la mode lors d'un colloque. Dans ce domaine, l'objectif est de conserver les créneaux spécialisés et de pointe, d'augmenter la productivité et d'accroître la promotion pour consolider l'image de Montréal. À cette fin, le Comité de promotion de la mode de Montréal a été créé en cours d'année.

- **Nanosciences**

Réalisation d'une étude de préfaisabilité.

Création d'un OBNL, formation du conseil d'administration et recherche de financement pour l'implantation de Nano Québec Innovation (NQI).

2004 - La **stratégie de développement économique** de chacun de ces secteurs fera l'objet d'une consultation auprès des principaux partenaires et des arrondissements. Elle sera soumise au Conseil au cours de l'année, et suivra la mise en œuvre.

Quant aux secteurs prioritaires, l'accent est mis sur les éléments suivants :

- rédaction d'un document d'orientation incluant un plan de financement pour la création du **biodistrict** en consultation avec les intervenants majeurs;
- en relation avec le **pôle de l'Ouest des sciences de la vie**, collaboration aux travaux préparatoires à la réalisation d'un lien routier qui désenclavera la Cité scientifique. Mise en place d'une structure de partenariat réunissant les principaux acteurs privés, institutionnels et gouvernementaux du Pôle de l'Ouest des sciences de la vie. Élaboration d'un plan d'action pour le développement du pôle;
- élaboration de la structure de financement du pôle **bioalimentaire**, mise en place de la structure de gestion et préparation des plans et devis pour la construction du complexe;
- dans le secteur de la **mode**, le Comité de promotion de la mode de Montréal élaborera un plan d'action, intensifiera ses campagnes de promotion, élaborera un plan stratégique visant à identifier des mesures de soutien à l'industrie. Une étude de faisabilité sera également réalisée sur la création d'un centre de R-D sur la mode et l'habillement à la suite du dépôt de l'étude d'opportunité par les gouvernements supérieurs en début d'année;
- du côté des **nanotechnologies**, lancement officiel de Nano Québec Innovation, élaboration du plan d'affaires et mise en place du financement pour sa réalisation.

Conformément aux priorités établies lors des sommets d'arrondissement et du Sommet de Montréal, la Ville s'est engagée à élaborer et à mettre en œuvre un plan de développement durable de concert avec ses partenaires de tous les secteurs d'activités concernés. Le développement durable constitue un élément essentiel de la qualité de vie des Montréalaises et des Montréalais ainsi qu'un atout incontesté de positionnement. Le développement durable suppose un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement équitable tout en reposant sur une nouvelle forme de gouvernance, qui encourage la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société civile au processus de décision.

GESTION INTÉGRÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Gérer toutes les actions dans une perspective de développement durable : un principe de base qui exige la participation de tous les Montréalais.

La Ville pose des gestes concrets à l'échelle de l'Île et des arrondissements :

- *signature de la Déclaration de principe*
- *nouveau modèle de gestion de l'eau*
- *réalisation d'un diagnostic environnemental*
- *décontamination de sites*
- *réduction des gaz à effet de serre.*

2003 – La Ville a posé trois gestes d'importance pour une meilleure gestion environnementale.

- Le 2 octobre, le maire de Montréal a signé la *Déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable*. Cette déclaration a également été signée par près de 80 organismes partenaires.

En fin d'année, le chantier progressait rapidement vers l'identification du cadre de référence, des orientations, des objectifs et des enjeux. Le comité directeur, le comité des partenaires (80) et le comité « Ville-arrondissements » participent aux travaux d'élaboration du plan stratégique de développement durable.

- Une mise à jour du diagnostic environnemental sur l'Île a été produite dans le cadre de l'élaboration du Plan stratégique de développement durable.
- À la suite du consensus du Sommet de juin 2002, la Ville a posé plusieurs gestes d'importance en matière de gestion de l'eau potable et des eaux usées dont :
 - réalisation de deux études portant sur l'évaluation technique et le diagnostic financier de la gestion des eaux à Montréal;
 - élaboration d'un nouveau modèle organisationnel pour la gestion de l'eau;
 - création, par le conseil municipal d'un **fonds financier distinct dédié à l'eau** et imposition d'une nouvelle taxe foncière pour soutenir les activités de ce fonds.

2004 – Le corporatif continuera à développer ses outils de gestion. Parallèlement, les arrondissements réalisent des projets novateurs dans le domaine de l’environnement.

- À l’automne, le **plan stratégique et le plan d’action de développement durable** de la Ville seront soumis au conseil municipal.
- Le programme de travail du chantier prévoit que la Ville et ses partenaires passeront à l’action dans des projets ciblés dès 2004.
- Conformément aux orientations prises au Sommet de juin 2002 et en continuité avec les gestes posés en 2003, la Ville :
 - implantera progressivement un nouveau modèle de la gestion de l’eau;
 - amorcera l’installation de compteurs d’eau dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel (ICI) en vue de tarifer l’eau selon l’usage;
 - entreprendra, conformément à la nouvelle réglementation du Ministère de l’environnement du Québec, la mise aux normes des usines de production d’eau potable.
- L’arrondissement de Saint-Laurent a reçu un prix international pour son *Programme de gestion des déplacements* en 2003. L’appui aux entreprises qui souhaitent réduire leurs coûts de transport et les émissions des gaz à effet de serre sera maintenu. De plus, les employés pourront participer à ce programme au même titre que les entreprises.
- Pour amorcer une croissance urbaine durable dans les prochaines décennies, l’arrondissement de Lachine, accorde la priorité à la revitalisation des quartiers anciens et à la décontamination du site industriel *Jenkins*, pierre angulaire de la relance de la zone industrielle.
- L’arrondissement de La Salle réglera de façon urgente un problème olfactif qui gêne 20 % de sa population.

VISION INTÉGRÉE POUR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

Une vision intégrée où économie, culture et savoir sont en lien pour former un tout et s’insérer dans une approche de développement durable. Il en va de l’harmonie de la Ville et du succès de la démarche de planification. Le plan d’urbanisme, pierre d’assise de cette démarche.

2003 - Le **plan d’urbanisme** en préparation constituera le document de référence municipal en matière d’intervention sur le territoire. En plus de définir des objectifs et des actions relativement aux grands enjeux qui concernent l’ensemble du territoire, le plan d’urbanisme permettra à chacun des arrondissements de mettre en évidence leur caractère particulier.

Parallèlement, plusieurs projets élaborés au cours de l’année s’inscrivent dans cette perspective.

- La **mise en valeur du boulevard Saint-Laurent**, de la rue de la Commune à la rue Jean-Talon est amorcée. L'inventaire des types d'activités est complété avec la collaboration du milieu. Au cours de l'année, la Ville a recueilli l'opinion des intervenants et des riverains de la rue quant à la nature des interventions à mettre en œuvre. Celles-ci sont diversifiées allant de programmes d'animation des lieux publics, d'amélioration du mobilier urbain, de mise en réseau de l'information sur les activités socio-culturelles sur un site Internet, etc. Les arrondissements de Ville-Marie, du Plateau-Mont-Royal et de Rosemont–La Petite-Patrie collaborent à la réalisation du projet.
- La Ville a mis à contribution les étudiants des universités de Montréal et de McGill pour la réalisation du plan d'aménagement de la *place Eugène-Lapierre* dans l'arrondissement de Ville-Marie.
- La réalisation du potentiel de développement immobilier des terrains vagues et des stationnements de surface constituent un enjeu majeur pour la vitalité du Centre-Ville. Un portrait de ces espaces a été complété et différentes mesures d'incitation à leur développement ont été identifiées.
- Une étude de recouvrement de l'autoroute Ville-Marie est en cours.
- Le projet de développement de la **cour de triage d'Outremont** est à l'étude avec le CP et l'arrondissement.

2004 - Le plan d'urbanisme de la Ville fait l'objet d'une consultation publique et sera adopté à la fin de l'année. La consultation publique va ainsi permettre aux montréalais et montréalaises de faire valoir leur point de vue quant aux défis et objectifs d'aménagement et de développement de leur ville et de leur arrondissement.

La mise en œuvre de plusieurs projets amorcés au cours de l'année 2003 se poursuivra. Citons, à titre d'exemples :

- la place Eugène-Lapierre sera réaménagée;
- un plan d'action concerté sera préparé pour la mise en valeur du boulevard Saint-Laurent et permettra la réalisation de travaux d'embellissement en 2004-2005 dont le budget est prévu au Programme triennal d'immobilisation;
- des stratégies seront mises en place afin de soutenir le développement des *terrains vagues* et des *stationnements* de surface au Centre-Ville;
- le *projet de recouvrement de l'autoroute* fera l'objet d'évaluation additionnelle dans le but d'établir des partenariats financiers en vue de sa réalisation;
- la Ville souhaite signer avec le CP un accord pour le développement de la cour de triage située dans l'arrondissement d'Outremont;
- l'arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval accordera une attention particulière au secteur entourant l'aéroport.

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL

Montréal...naturellement. Montréal est déjà engagée dans la protection et la mise en valeur de son patrimoine naturel au niveau des grands parcs, du réseau bleu, des milieux naturels et du mont Royal.

2003 – L'année passée a permis de jeter les bases d'une intervention concertée visant à mettre en place une gestion intégrée de protection et de mise en valeur du patrimoine naturel.

- Pour chacun des grands domaines, soit les grands parcs, le réseau bleu, les milieux naturels et le mont Royal, on a établi un premier diagnostic et identifié les actions prioritaires. Cette démarche a été réalisée avec la participation des parties prenantes dans le cadre d'ateliers ou de rencontres de consultation. Un énoncé de politique a été rédigé pour les milieux naturels et pour l'arbre.
- Le *parc-nature de la Pointe-aux-Prairies* a fait l'objet d'interventions particulières notamment quant à l'aménagement d'une halte de services, d'une aire de pique-nique, de pistes pédestres et cyclables et d'un observatoire.

Les initiatives locales ont également été nombreuses dans le domaine de la protection du milieu naturel. Signalons par exemple :

- l'arrondissement d'Outremont a établi une *politique de la forêt urbaine*. Dans ce cadre, elle prévoit remplacer 5 600 arbres au cours des 20 prochaines années.

2004 – Au cours de cette année, se poursuit le processus de concertation du **Réseau des grands parcs** et du **Réseau bleu** visant l'élaboration d'un plan d'action intégré. La politique de l'arbre et la politique des milieux naturels sont présentées en consultation publique en vue d'une bonification et d'une adoption en cours d'année.

- En ce qui concerne le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, on procédera aux travaux d'agrandissement et de rénovation du pavillon des marais, à l'aménagement de bassins et d'une piste cyclable. On réalisera une étude concernant l'agrandissement du chalet Héritage. Une étude sera complétée pour permettre de connaître l'état de la digue qui protège le bassin central du *Parc-des-Rapides*.
- Une table de concertation permanente sera mise sur pied pour le **mont Royal**. Des mesures de mise en valeur et de protection du mont Royal seront implantées, et ce, à la suite de la décision du gouvernement du Québec de donner un statut d'arrondissement historique et naturel à la montagne.

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE; AMÉNAGEMENT URBAIN DE QUALITÉ

Le patrimoine, une richesse et un élément d'affirmation de l'identité montréalaise. Un premier pas vers sa mise en valeur :

- *une politique du patrimoine;*
- *un inventaire des richesses patrimoniales;*
- *des actions significatives dans les arrondissements.*

2003 – Le groupe conseil formé d'experts de la société civile, mis sur pied par la Ville, a préparé un *énoncé de politique en matière de patrimoine*.

- La Ville a également jeté les bases du Réseau Patrimoine qui vise à mettre en synergie les acteurs et les lieux patrimoniaux et à promouvoir le patrimoine. Des études patrimoniales ont été réalisées pour le canal de Lachine et le boulevard Saint-Laurent. Un partenariat a été établi avec les universités pour l'élaboration de guides et de concepts pour l'amélioration de la qualité architecturale des bâtiments et des lieux publics.
- L'arrondissement de Westmount a inscrit la protection de son patrimoine naturel et bâti comme une priorité et a déjà posé des gestes concrets à cet égard :
 - renforcement de la vocation de la *forêt naturelle du parc Summit*;
 - participation aux activités de préservation du patrimoine de la montagne et éducation du public relativement à l'importance de la préservation du patrimoine local.
- L'arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval a complété un projet vélo patrimoine, dans le cadre du programme *Villes et villages d'art et de patrimoine*. Il a aussi réalisé une étude du patrimoine et amorcé le développement de noyaux historiques – Village Beaurepaire.

2004 – La **politique du patrimoine** sera soumise au Conseil municipal en cours d'année.

- La mise en place du **Réseau Patrimoine** s'effectuera et donnera lieu au lancement d'un site Internet. Une signalisation visuelle viendra identifier les bâtiments et lieux publics d'intérêt patrimonial. Une étude patrimoniale sera réalisée pour le secteur de la Rivière-des-Prairies, d'est en ouest.

Les villes qui se classent premières au palmarès des grandes villes du monde sont celles où les emplois foisonnent mais aussi et peut-être davantage celles où il fait bon vivre et où la qualité de vie est exceptionnelle pour tous ses résidents. Lors du Sommet, les participants ont souhaité que la qualité de vie se décline de plusieurs façons à Montréal. C'est à la fois la sécurité, l'accès aux loisirs, l'accès à l'habitation, la lutte contre la pauvreté ainsi que l'équité et l'accessibilité sans distinction d'origine ou de condition.

ENVIRONNEMENT URBAIN PAISIBLE ET SÉCURITAIRE

La sécurité, un élément clé de la qualité de vie urbaine. Montréal en fait une priorité.

2003 – Montréal est reconnue comme une ville sécuritaire. Toutefois, la sécurité demeure encore une préoccupation majeure pour plusieurs citoyens. Des programmes ont été mis en place pour augmenter encore davantage la performance de la Ville à cet égard.

- Avec un grand nombre de partenaires, la Ville a préparé un document de réflexion portant sur l'ensemble des services de **paix et de sécurité publique** qui servira de base à l'offre de services en la matière.

Parallèlement, en collaboration avec les arrondissements, plusieurs mesures concrètes ont été prises pour assurer aux citoyens un service plus efficace et mieux adapté à leurs besoins.

- Amorce de l'harmonisation du service en Sécurité Incendie sur l'ensemble du territoire de façon à ce que tous les arrondissements aient un haut **niveau de couverture du risque**.
- Établissement d'un modèle préconisant l'implication des pompiers comme **premiers répondants**. Cette mesure devrait réduire de beaucoup le temps réponse aux appels d'urgence médicale et contribuer ainsi à la réduction des coûts sociaux de santé pour les Montréalais.
- Élaboration d'un plan de mise en place d'un réseau de communication intégrée répondant aux besoins du Service de police, de la Sécurité Incendie, du Développement culturel et de la qualité en milieu de vie, ainsi que des relations avec les arrondissements.
- Évaluation des besoins en matière de *visibilité des différents intervenants* pour augmenter le sentiment de sécurité au sein de la population.
- Élaboration d'un programme de soutien à l'action des citoyens en sécurité urbaine dans les arrondissements. Les orientations et les grands paramètres ont été adoptés par le Conseil.
- Élaboration d'un guide favorisant la résolution de problèmes par l'adoption d'une approche de concertation.
- Élaboration d'outils pour la mise en place de tables de concertation des intervenants dans les arrondissements.

2004 – Tous les programmes amorcés en 2003 seront poursuivis ou mis en œuvre selon leur degré d’avancement. La sécurité constitue une priorité dans la plupart des arrondissements et plusieurs planifient des actions qui renforceront les mesures plus globales.

- Étude publique de la **politique de paix et de sécurité publique** par diverses instances de consultation et par la Commission du conseil.
- Réalisation d’un sondage sur la perception de sécurité incendie et élaboration d’un schéma de couverture de risque pour l’ensemble de l’île. Dans le cadre de ce programme, certains arrondissements bénéficieront de services accrus. On implantera un nouveau poste de police de quartier à Sainte-Geneviève et une caserne de pompiers à L’Île-Bizard.
- Implantation du programme de **premier répondant**.
- Finalisation de l’étude sur le réseau de communication intégrée avec la participation de la Chaire en relations publiques de l’UQAM.
- Implantation du **Programme montréalais de soutien à l’action citoyenne** en sécurité urbaine auprès de 16 arrondissements potentiels.
- Finalisation et dépôt du plan d’action en matière de visibilité des intervenants en sécurité publique.
- Finalisation et distribution du guide sur l’approche de concertation pour la résolution de problèmes.
- Mise à la disposition d’un guide de fonctionnement des tables de concertation dans les arrondissements pour faciliter leur mise en place et leur travail.

SPORTS ET LOISIRS

« Soutenir l’art de vivre à Montréal », en développant l’accessibilité, la qualité et la diversité des services offerts à la population.

2003 – Le domaine des sports et des loisirs est déjà très dynamique dans les arrondissements. L’année 2003 a été une année de concertation et d’harmonisation avec tous les intervenants du milieu.

- Avec ses principaux partenaires, la Ville a élaboré un document d’orientation sur la **politique du sport et du loisir** qui a mis à contribution plus de 300 partenaires.
- On a procédé à la cueillette d’informations sur les équipements disponibles dans les 17 nouveaux arrondissements.
- L’arrondissement de Beaconsfield–Baie d’Urfé a installé des équipements de jeux et ouvert un *parc de planches à roulettes*.

- L'arrondissement de Saint-Laurent a réalisé le plan directeur d'un complexe sportif multifonctionnel.
- L'arrondissement de Kirkland a aménagé un nouveau terrain de *baseball* au Parc des bénévoles et réhabilité le terrain de *soccer* au parc Meades.

En matière de politique d'accueil et de soutien aux événements de masse et sportifs internationaux, la Ville a évalué les meilleures pratiques dans neuf grandes villes du monde et élaboré un document d'orientation.

2004 – Les principales activités prévues pour l'année sont les suivantes :

- adoption de la ***Politique du sport et du loisir*** après une consultation élargie sur la politique proposée et sur un plan d'action triennal;
- élaboration d'un cadre de référence en matière de reconnaissance et de soutien aux organismes « pan montréalais »;
- élaboration d'un cadre de référence en matière de qualité de service;
- développement d'une application Internet facilitant *l'accès à la programmation de sport et de loisir* de l'ensemble des arrondissements;
- mise à jour de l'information sur l'accessibilité universelle (territoire de l'ancienne Ville);
- inventaire des terrains sportifs, mise à jour du système informatique des installations, publication du registre des installations (bâtiments).

En matière d'accueil et de soutien aux événements de masse et sportifs internationaux, les activités suivantes sont prévues :

- consultation publique sur le document d'orientation;
- mise en place d'un programme de soutien à ces événements et d'un programme d'optimisation des équipements.

Dans les arrondissements, plusieurs initiatives sont également prévues.

- L'arrondissement de La Salle veut donner suite aux préoccupations exprimées lors du Sommet et investir dans ses infrastructures de sports et de loisirs : agrandissement du parc Lefebvre, aménagement de nouveaux plateaux sportifs et soutien financier aux organismes du milieu.
- L'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension mettra l'accent sur l'accessibilité et l'amélioration de ses infrastructures sportives. Dans ce cadre, l'arrondissement veut élaborer un modèle de gestion pour le complexe William-Hingston en réponse aux besoins exprimés par la population.

AMÉLIORATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'HABITATION

Montréal fait de l'amélioration de l'habitation une priorité. Le partenariat est l'approche privilégiée pour toutes les interventions.

2003 – Pour améliorer la qualité du parc résidentiel et la qualité de vie de tous les citoyens, la Ville, en partenariat avec les autres instances gouvernementales et les intervenants du milieu, a engagé des sommes importantes en subventions pour la rénovation mineure de 3074 logements, la rénovation majeure de 647 autres et la création de 2068 nouveaux logements privés.

Grâce à l'opération **Solidarité 5000 logements**, c'est 565 ménages qui ont pris possession d'un nouveau logement communautaire en 2003. De plus, 1039 unités étaient en chantier à la fin de l'année.

La Ville a également adopté un nouveau **Code du Logement** pour donner de meilleurs outils d'intervention aux gestionnaires municipaux. Elle s'est aussi dotée d'un **fonds d'intervention** de 200 000 \$ pour les cas graves d'insalubrité. Des projets en ont déjà bénéficié. L'ensemble de cette intervention s'est mérité un prix d'excellence de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation (prix Robert Hale).

Plusieurs arrondissements ont profité des investissements dans le domaine de l'habitation. Ainsi, l'arrondissement du Sud-Ouest a fait de l'habitation une de ses priorités. Des séances publiques d'information ont été tenues. De nombreux projets visant à améliorer la qualité de vie des citoyens, à favoriser la mixité sociale et à permettre aux résidents moins fortunés de continuer d'y habiter ont été appuyés.

2004 – Les efforts seront poursuivis en ce qui regarde l'**amélioration des logements existants** ainsi que la construction et l'aménagement de nouveaux. Les engagements sont les suivants :

- production d'environ 1800 nouveaux logements;
- rénovations majeures d'environ 500 logements;
- rénovations mineures d'environ 4000 logements.

L'arrondissement de Montréal-Nord compte un parc diversifié de logements qui nécessite plusieurs types d'intervention. L'arrondissement compte s'assurer que les propriétaires pourront tirer le plein potentiel des programmes d'aide à la rénovation.

Solidarité 5000 logements : prévisions d'engagement 2004 : environ 1400 logements livrés (nouveaux logements, qui s'ajoutent aux 504 de 2003 et aux 61 de 2002. Vingt arrondissements accueilleront des projets de logements sociaux et communautaires dans le cadre de Solidarité 5000 logements. L'arrondissement de Pierrefonds-Senneville en fera la promotion pour susciter la construction de 73 unités.

COMBATTRE LA PAUVRETÉ

Combattre la pauvreté constitue un élément clé de la revitalisation urbaine. Montréal lance un projet novateur : expérimenter une approche nouvelle de revitalisation urbaine, basée sur l'intégration des actions et la participation de tous les acteurs des milieux et de la population.

2003 – La **revitalisation urbaine intégrée** est une approche visant à améliorer à la fois les conditions socio-économiques et le cadre de vie d'un secteur. Elle s'appuie sur une vision globale du secteur et agit de façon concertée et intégrée, en fonction des réalités rencontrées.

À la suite d'un appel de propositions, les secteurs *Sainte-Marie, Ville-Émard-Côte-Saint-Paul et Saint-Pierre* ont été choisis pour expérimenter cette approche. Des comités locaux de revitalisation, multisectoriels et représentatifs de la population, ont été créés. Ces comités ont produit ou mis à jour le diagnostic du secteur et ont mis en branle une démarche de mobilisation et de consultation pour établir les priorités et les pistes d'action menant à la revitalisation des quartiers.

2004 – Après un travail intense d'information, de mobilisation et de concertation, les comités locaux de revitalisation ont déposé, en mars 2004, des *plans d'action stratégiques, multisectoriels et intégrés*. Sous le leadership des arrondissements, les partenaires impliqués amorcent maintenant la réalisation des premières actions prévues. Près de 190 partenaires représentant tous les leaders sociaux et économiques de ces milieux sont engagés dans ces projets. Six cents citoyens engagés ont participé aux rencontres de réflexion sur leur milieu.

Deux autres démarches de revitalisation sont en cours, l'une dans l'arrondissement de *Montréal-Nord*, entreprise plus tôt en collaboration avec le gouvernement du Québec, et de *Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension*, qui est en démarrage. Développées parallèlement au projet du Sommet, ces démarches s'intégreront au réseau existant pour favoriser les échanges sur les meilleures pratiques et les pièges à éviter.

ÉQUITÉ, ACCESSIBILITÉ ET DIVERSITÉ

« Montréal, une ville universellement accessible ». Saisir les forces vives implique la participation égale de tous à la vie urbaine : les membres des différentes communautés ethnoculturelles, les hommes et les femmes, et les personnes handicapées et à mobilité réduite.

2003 – L'année qui s'est écoulée a permis de développer les outils de base nécessaires à la prise en compte et à la participation de tous les groupes qui constituent la richesse de la métropole.

- Étude de cas des pratiques en termes d'égalité hommes-femmes dans d'autres villes et inventaire des pratiques à Montréal.
- Consultation sur la création d'un **conseil des Montréalaises**.
- Activités ponctuelles de sensibilisation à l'approche différenciée selon les sexes.

- Amorce de l'inventaire des besoins et du plan d'action relatifs à la **gestion de la diversité** dans 22 arrondissements.
- Dépôt d'un plan pour la mise en place d'un *centre de référence* en soutien aux organismes ou personnes appartenant aux minorités visibles.
- Évaluation des besoins d'information et de formation auprès des gestionnaires et des employés de première ligne en matière de sensibilisation sur les droits de la personne.
- Évaluation des besoins des employés et élaboration de cours de formation relatifs à l'interculturalisme.
- Sensibilisation des intervenants municipaux à des aménagements sécuritaires et universellement accessibles des lieux publics municipaux.
- Réalisation de projets conjointement avec le milieu associatif des personnes handicapées et à mobilité réduite dans quatre axes : accessibilité architecturale, accessibilité des communications, accessibilité des programmes et services et formation/sensibilisation.

2004 – La Ville amorcera la mise en œuvre des différents programmes, notamment :

- mise sur pied du Conseil des Montréalaises;
- élaboration d'un **projet de politique d'égalité hommes-femmes**;
- élaboration d'un programme de sensibilisation à l'approche différenciée selon les sexes;
- formation de groupes cibles à l'interculturalisme;
- production du matériel de formation sur les droits de la personne et réalisation de projets pilotes dans trois arrondissements;
- adoption et mise en œuvre des **plans d'action locaux en relations interculturelles** (été et automne 2004) par les conseils d'arrondissements. Plus de 20 arrondissements ont dégagé des pistes d'action concernant l'accueil, la connaissance et l'intégration ainsi que la participation des communautés ethnoculturelles et des nouveaux arrivants à la vie de l'arrondissement, créant ainsi une dynamique d'inclusion.
- poursuite de projets d'accessibilité universelle amorcés en 2003 avec la collaboration du milieu associatif, principalement dans l'axe « accessibilité des bâtiments municipaux », « accessibilité des programmes et services » et « formation/sensibilisation ».

Axe 4 *Montréal, métropole démocratique, équitable et transparente*

Montréal veut être reconnue pour ses pratiques en matière de démocratie, de représentation et de participation. Des milliers de citoyens et citoyennes et de groupes participent à construire les bases de cette nouvelle Ville depuis 2002. Plus de 600 organismes travaillent dans le cadre des tables de concertation au soutien de la vie communautaire et à la revitalisation des quartiers. Une dizaine de consultations publiques majeures ont été tenues ou se tiendront au cours de l'année 2004 par l'Office de consultation publique et par les commissions du Conseil pour soumettre à la population en général le fruit du travail et de la réflexion déjà amorcés.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

*Une Charte montréalaise des droits et responsabilités, une première canadienne.
Des outils pour faciliter la participation des citoyens à la gestion municipale, à tous les niveaux.*

2003 – L'administration municipale concrétise les engagements du Sommet de Montréal en matière de démocratie avec la contribution de représentants de la Société civile.

- En décembre dernier, le Maire a dévoilé une proposition de **Charte montréalaise des droits et responsabilités** à soumettre pour consultation publique. Cette proposition novatrice repose sur un engagement collectif des citoyens de la Ville. Elle ferait de Montréal un territoire où seraient promues les valeurs de dignité de l'être humain, de tolérance, d'égalité et de paix. L'*ombudsman* serait habilité à recevoir des plaintes fondées sur la charte. Montréal serait la première grande ville canadienne à se doter d'une telle charte.
- Élaboration d'un projet de *Politique de consultation et de participation publiques*; études préparatoires à cette dernière: sondage, revue de presse, revue des pratiques de consultation des arrondissements.
- Élaboration d'une *session de formation* sur la participation publique à l'intention des professionnels de la Ville et tenue d'une session pilote.

Plusieurs arrondissements ont également adopté des mesures pour susciter la participation des citoyens à la gestion publique. Par exemple :

- dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce : création d'une liste d'envois par courrier électronique pour inviter les citoyens à assister aux assemblées ou aux réunions publiques; tenue d'une séance publique pour présenter le système CRACC – Centre de recherche et de contrôle appliqué à la construction inc. – système de gestion des chaussées; tenue d'une séance publique pour présenter les résultats financiers de l'exercice 2002 ainsi que le budget 2003 et tenue d'une séance publique pour recevoir les mémoires ou commentaires des citoyens sur le budget de fonctionnement.
- dans l'arrondissement d'Outremont, mise sur pied de six Commissions consultatives permanentes, auxquelles siègent au total 85 citoyens bénévoles, recrutés sur appel de

candidatures. Elles se réunissent sept fois l'an et, dans le cas de la Commission consultative d'urbanisme, près de vingt fois. Les thèmes de chacune des Commissions sont : sécurité publique, relations intercommunautaires, arts et culture, sports et loisirs, environnement et développement durable, urbanisme. Certains projets comme le Centre communautaire intergénérationnel sont examinés sous différents angles par plus d'une commission.

- dans l'arrondissement de Pointe-Claire, *refonte du site Web*, appui à la réalisation du site Web du CLD West-Island et mise sur pied d'une division Accueil et Information au Bureau d'arrondissement.
- dans l'arrondissement du Sud-Ouest, envoi de dossiers aux journalistes locaux, diffusion d'un communiqué de presse avant et après chaque assemblée du conseil d'arrondissement, envoi de *l'ordre du jour par courriel* à 80 abonnés.
- dans l'arrondissement de Montréal-Nord, *mobilisation des résidents du quartier Nord-Est* pour connaître leurs besoins et recueillir leurs commentaires relativement aux activités à mettre sur pied dans le futur centre communautaire. Dix organismes privés et publics ont rejoint 1000 résidents.
- l'arrondissement de Saint-Laurent a été récipiendaire du prix de la Plume d'or pour sa campagne institutionnelle « *Au cœur de vos besoins* » axée sur le service à la clientèle et les besoins des citoyens.

2004 – Les actions se poursuivent.

- Audience publique sur la **Charte montréalaise des droits et responsabilités**.
- La Ville entend fournir des outils pour mieux participer aux affaires municipales et favoriser des consultations encore plus efficaces. Mentionnons entre autres :
 - la publication de **guides pratiques** à l'intention des citoyens, des promoteurs et des fonctionnaires. Ces guides seront également accessibles sur le site Internet.
 - la tenue de sessions de formation sur la consultation publique destinées aux professionnels.
 - l'élaboration de cinq documents d'information destinés aux citoyens sur le *mode de fonctionnement de la Ville* dans différents domaines.

Les arrondissements continuent aussi de soutenir cet engagement.

- L'arrondissement de Mont-Royal a mis sur pied cinq *comités du conseil* pour accroître la participation des citoyens à la vie démocratique de l'arrondissement.
- L'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension met l'accent sur le *service aux citoyens*. Les services offerts seront harmonisés dans tous les bureaux Accès Montréal, l'information diffusée lors des assemblées du Conseil sera améliorée et des fiches-thèmes sur les services les plus utilisés seront rédigées.
- L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal réalise un projet pilote de *démocratie participative* en mettant en place une Commission d'aménagement urbain et de développement durable.

SOUTIEN À LA VIE COMMUNAUTAIRE

Les tables de concertation, un outil de participation et de mobilisation publiques qui a fait ses preuves, à la disposition de tous les quartiers.

2003 – Les tables de concertation qui émergent du milieu sont un outil efficace pour promouvoir la participation des citoyens au développement social et urbain. Cette année, **10 nouvelles tables** ont été créées dans des zones défavorisées. Trente tables locales sont déjà actives. Trente projets de concertation en arrondissements ont été réalisés.

2004 – Une année de renforcement et d'expansion. Signalons les activités suivantes :

- amélioration des services aux citoyens dans les 25 territoires couverts par les tables de concertation; **soutien aux projets** pilotes visant l'élaboration de plans de revitalisation intégrée et au développement des compétences des intervenants municipaux.
- mise en ligne d'un site INTERNET interactif, utilisé pour faciliter le réseautage, l'interaction, le rayonnement et la participation des citoyens.

Axe 5 *Montréal, une administration performante au service des citoyens*

La performance est au cœur du projet de faire de Montréal une grande métropole d'Amérique. Les participants au Sommet ont souligné que dans un contexte de raréfaction des ressources, il est essentiel que la Ville développe de nouveaux moyens d'assumer ses responsabilités et assure une gestion efficiente. Par ailleurs, cette démarche doit se faire dans le respect de ses employés et par leur mobilisation. La mise en place de la « Ville branchée » permettra à des milliers de citoyens de communiquer plus rapidement et efficacement avec ses représentants.

GESTION RESPONSABLE, BASÉE SUR UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LES EMPLOYÉS

Montréal veut promouvoir le développement d'une main-d'œuvre qualifiée et imputable, capable d'agir en conciliant la vie professionnelle et familiale.

2003 – Imputabilité, formation et conciliation travail et famille sont une priorité. Ils constituent la base d'une gestion responsable et efficace.

- La Ville travaille avec les représentants syndicaux pour faire de « la **résolution concertée** » une nouvelle façon de faire inscrite dans les conventions collectives.

- Des sessions de **formation à la gestion** sont en préparation à l'intention des superviseurs de première ligne et de leurs supérieurs. Des cours de formation technique et professionnelle sont en préparation dans six domaines touchant 1 200 employés.
- Une évaluation des mesures pour **concilier vie au travail et hors travail** contenues dans les conventions collectives a été complétée. Une évaluation des demandes des employés des différents niveaux a été entreprise.

2004 – Cette année sera celle de la mise en œuvre.

- La formation à la résolution concertée débutera après la signature des conventions collectives.
- La formation à la gestion débutera en collaboration avec les collèges et commissions scolaires. Elle touchera à terme 350 employés.
- La **formation technique et professionnelle** couvrira quatre nouveaux domaines touchant à terme 2 800 employés.

CADRE FINANCIER ADAPTÉ AUX BESOINS D'UNE MÉTROPOLE

L'atteinte de la performance, une exigence des élus et des citoyens, et un des éléments déterminants de réussite de la nouvelle Ville.

2003 – La Ville a fait de l'amélioration de la performance une priorité et plusieurs mesures ont été mises en œuvre.

- Afin de respecter les engagements du contrat de ville et atteindre ses propres objectifs, la Ville a mis en place un plan de rationalisation qui a permis de réaliser des **économies récurrentes de 36 M\$**.
- La Ville a réduit son niveau d'endettement par le refinancement de sa dette actuarielle initiale ce qui entraînera des économies globales de **1,1 milliard de dollars** dans les 40 prochaines années.
- Elle a également proposé au gouvernement des pistes prometteuses susceptibles d'augmenter ses sources de revenus. Mentionnons, entre autres :
 - la compensation pour le transport scolaire et pour les en-lieux de taxes du Palais des congrès (20 M\$);
 - la prise de position concernant les terrains de stationnement, les terrains vacants, les panneaux-réclames, etc. (20 M\$).
- La Ville a aussi commencé à harmoniser la fiscalité non-résidentielle en abolissant la taxe d'affaires.

- L'efficacité de la communication entre les acteurs urbains constitue au 21^e siècle un élément important de l'augmentation de l'efficacité et de la performance. Dans cette perspective, Montréal deviendra une « **ville branchée** ». La Ville a réalisé un plan directeur pour l'établissement de la « e-cité ». Ce projet vise trois objectifs :
 - accroître et faciliter l'échange d'information;
 - promouvoir les activités transactionnelles;
 - accroître la richesse de la vie démocratique.

2004 – La Ville continuera à améliorer sa performance conformément aux objectifs établis lors du Sommet.

- La Ville poursuivra la revue des programmes et procédera à une première *reddition de comptes publics*.
- La réalisation des engagements du contrat de ville et l'implantation de la phase deux du **modèle d'organisation** permettront des économies récurrentes de 46 M\$.
- La Ville réalisera une étude comparative de la **compétitivité fiscale** de Montréal avec certaines villes comparables d'Amérique du Nord.
- Elle entamera les négociations avec le gouvernement du Québec en vue d'obtenir de nouveaux programmes à frais partagés dans lesquels les contributions des deux ordres de gouvernements seraient substantiellement plus élevées qu'usuellement.
- L'implantation de la « e-cité » est prévue d'ici trois ans. Les sommes requises sont inscrites au PTI de 2004-2006.

L'amélioration de la performance est également une préoccupation dans les arrondissements.

- L'arrondissement de Saint-Léonard entend prendre des mesures pour améliorer les *modes de collaboration* avec certains services municipaux et raccourcir les délais de traitement des dossiers.
- L'arrondissement de Westmount souhaite mettre en valeur auprès des autres arrondissements l'*autofinancement* de son service de sécurité publique.
- L'arrondissement de Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest veut continuer à réduire ses dépenses en *rationalisant la gestion* de plusieurs services dans ses trois secteurs maintenant unifiés tels que les communications, l'approvisionnement et l'entretien des espaces verts.
- L'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a pu ajouter des postes de première ligne, essentiels pour assurer un bon service aux citoyens grâce à la *rationalisation de ses méthodes* et outils de travail. Cet exercice de réexamen sera poursuivi en vue de réaliser d'autres économies.

CONCLUSION

Le Sommet 2002 a constitué un grand pari tant pour les professionnels de la Ville que pour les leaders de la société civile qui ont accepté d'y participer : établir une vision commune et travailler ensemble pour faire de Montréal une grande ville d'Amérique du Nord. Le travail réalisé au cours des deux dernières années démontre que le pari est en bonne voie d'être gagné. L'esprit du Sommet se reflète partout dans l'organisation municipale. Il est en train de changer les façons de faire. Des milliers de personnes sont mobilisées et travaillent maintenant ensemble pour donner un nouvel essor à Montréal. La participation d'autant de gens représente un gage de réussite en soi.

Les projets de l'année 2004 sont déjà en route. Ils permettront de consolider les acquis et de franchir une nouvelle étape dans l'atteinte de l'objectif. Par ailleurs, ce grand projet exige du temps, le temps de mettre en place tous les éléments qui assureront le succès à l'échelle du corporatif aussi bien que dans chaque arrondissement. La nouvelle ville est en marche.

Mais, il reste encore des défis à relever pour atteindre l'objectif ultime.

- Il faut conserver un sentiment d'urgence et garder un rythme soutenu dans les interventions. Le temps presse. Partout dans le monde, d'autres villes sont déjà dans la course et prennent les bouchées doubles. Au sein de l'administration publique, les vieilles habitudes peuvent reprendre vite le dessus et miner les efforts déjà consentis. La collaboration et la concertation ne sont pas des approches acquises une fois pour toutes. Elles exigent effort et persévérance. Il faut sans cesse appuyer les partenariats existants et en susciter de nouveaux.
- Il faut aussi maintenir les investissements pour assurer la réalisation des projets structurants le plus rapidement possible. Il faut investir pour récolter à moyen et long termes.
- Enfin, il faut faire connaître les réalisations pour encourager et motiver les citoyens, les élus et les professionnels de la Ville qui travaillent sans relâche à faire de Montréal une des plus grandes et des plus belles villes d'Amérique du Nord. Il faut être fier de Montréal et le dire haut et fort. Plus de 30 organismes concertent déjà leurs efforts au rayonnement international de Montréal.

Montréal est une ville que nous sommes condamnés « à réussir ensemble ».